Pédologie (cartes)	Sable loameux St-Jude + sable fin St-Samuel + tourbe grossière (sphaignes)	Terrains marécageux	Sable loameux St-Jude + sable fin St-Samuel + tourbe grossière (sphaignes)
Pédologie (sondages)		(A)	
Potentiel agricole	4 4 M F 4 4 W F 0 2	0	4 4 M F 4 4 W F 0 2
Potentiel forestier	4 5 Sab W Err 5 3 W F Sab Err 4 2 Sab W Tho	4 Sab W Tho	4 5 Sab W Err 5 3 W F Sab Err 4 2 Sab W Tho

Utilisation du sol
1. État du drainage actuel
2. Couverture végétale
3. Rendement des cultures
4. Pente du terrain
5. Strate forestière

5. EoR A3 50 A III
5. Eo A5 10 A III
5. REo A2 Jin A III
5. MeMe D5 10 A IV
5. MeMe B3 50 A III
5. EoR A3 Jin A III
5. EoR A3 30 A III

Photomosaïque

Références:

- Levé au laser (Johnston-Vermette / PHB, 2005)
- Orthophotos (Johnston-Vermette / PHB, 2005)
- Cadastre (Johnston-Vermette / PHB, 2005)
- Carte de zonage agricole (CPTAQ, 2004)

Échelle: 1: 5 000

Équidistance: 2 m

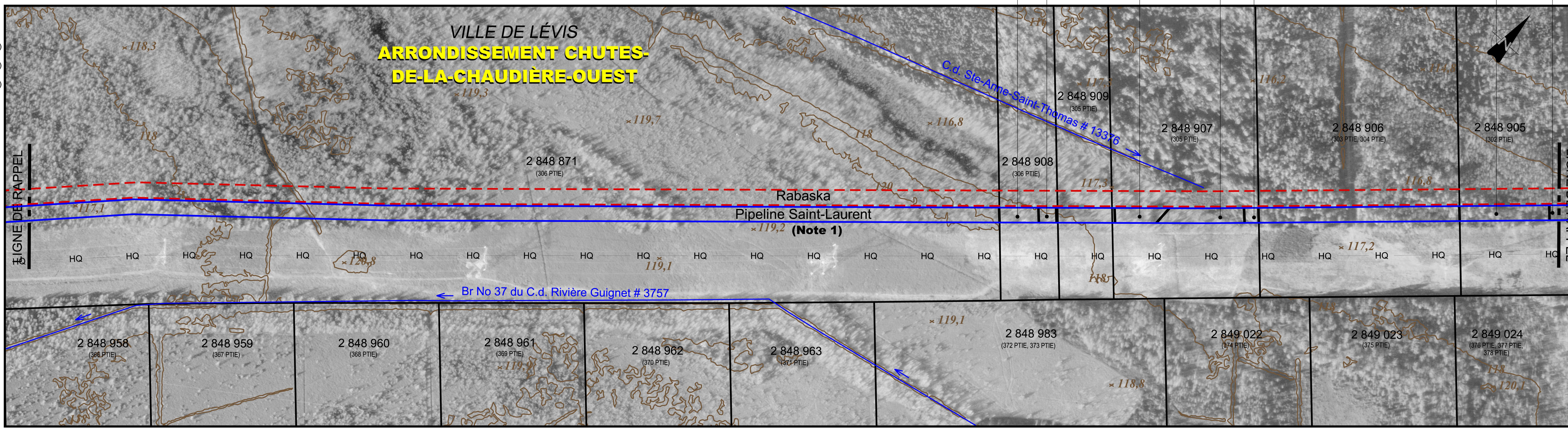

No de droit de passage	
Chaînage	16+937 · 16+500 · 16+000 · 15+500 · 15+090
Éléments particuliers	Secteur où l'inventaire n'a pas été effectué (Note 2) · Secteur où l'inventaire n'a pas été effectué (Note 2) · Secteur où l'inventaire n'a pas été effectué (Note 2)
Fossé (profondeur)	1,0 · 1,0 · 1,0 · 1,0 · 1,0
Couverture minimale – Particulier – Fossé / cours d'eau verbalisé / autres cours d'eau	0,9 · 0,9 · 0,9 · 0,9 · 0,9
Couverture minimale – Particulier – Drainage souterrain	
Couverture minimale – Général	0,9
Sol arable à protéger	Non
Clôtures et chemins	
Zones boisées	
Contrôle d'érosion	
Potentiel archéologique	

LÉGENDE

PHOTOMOSAIQUE
- Cours d'eau
- Zone non agricole (zone blanche)
- Emprise projetée (localisation approx.)

ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
- H Historique
- P Préhistorique

* Sauf indications contraires, toutes les dimensions indiquées sont en mètres.

MESURES D'ATTÉNUATION / COUVERTURE MINIMALE
- Cours d'eau verbalisé p/r au fond existant
- Cours d'eau verbalisé (fond règlementé non disponible)
- Autres cours d'eau
- Fossé p/r au fond existant
- Futur drain agricole souterrain p/r au terrain naturel
- Fossé futur (agricole et forestier) p/r au terrain naturel
- Secteur drainé souterrainement

CONTRÔLE D'ÉROSION
- Zone de contrôle d'érosion

CLÔTURE ET CHEMIN
- Clôture temporaire à installer
- Chemin à maintenir

ZONES BOISÉES
- Endroit où il y a restriction au déboisement
- Reboisement prévu

SECTION DE COURS D'EAU RÉGLEMENTÉ
- Section actuelle
- Section projetée

NOTES

1- TRONÇON COMMUN PIPELINE SAINT-LAURENT / RABASKA
Des modifications à la localisation des emprises pourraient être nécessaires si l'un ou l'autre des projets ne se réalise pas. La localisation tiendra compte également du premier projet à se réaliser. En milieu boisé, le déboisement minimum pour le premier projet à se réaliser sera de 23 mètres.

2- Les informations indiquées pour les secteurs non inventoriés proviennent de documents existants ou des rapports d'entrevue avec les propriétaires. Certaines mesures d'atténuation ont été élaborées à partir de ces informations. Il se peut que des mesures d'atténuation supplémentaires s'ajoutent lorsque l'inventaire sera réalisé.

NO	DATE	RÉVISION	APP.

Pipeline Saint-Laurent

Groupe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement

150 0 150

Projet: **PIPELINE SAINT-LAURENT**

Titre: Inventaire du milieu/ Mesures spécifiques d'atténuation

Préparé par:	Dessiné par:	Vérifié par:
Pierre-Yves Michon, ing. f.	Patrick Gravel, dess.	Claude Veilleux, ing. & agr.
Fichier: 3325F101.dwg	Projet: 3325-2	Feuillet no: 13 de 138
Date: Mai 2006	Échelle: 1: 5 000	